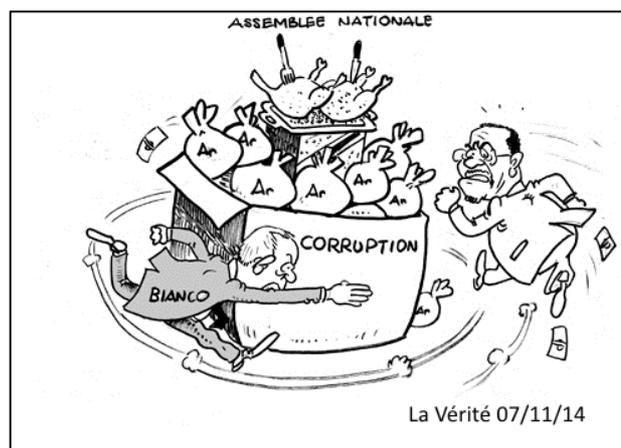


**La conjoncture politique reste morose. De lourdes hypothèques pèsent sur l'avenir du pays.** Les espoirs placés dans Hery Rajaonarimampianina, ou que les acteurs et observateurs ont voulu voir en lui après la désillusion des cinq années de transition, ont rapidement été déçus. Près d'un an après son élection, le bilan est maigre, constate Mathieu Pellerin, chercheur associé à l'IFRI, dans un article qui résume fidèlement ce que ressent l'opinion publique. A l'instar d'autres organisations de la société civile, le conseil des évêques catholiques est sorti de sa réserve pour dénoncer **l'inertie du pouvoir face aux attentes de la population**. « *Il est impératif pour les dirigeants actuels de trouver la solution adéquate afin de regagner la confiance du peuple* », écrivent-ils. Au centre de leurs préoccupations : l'insécurité, les délestages, le chômage, la question de la « *repentance* » massive des dahalo, l'exploitation illicite des richesses naturelles et minières. **La Transition a laissé des blessures et des frustrations au sein des forces armées** et la presse se fait l'écho périodiquement de rumeurs de préparation de coup d'Etat, sans que l'on sache si la menace est bien réelle ou mise en scène. Le nouveau pouvoir ne parvient pas à s'imposer dans le paysage politique. **Le parti présidentiel HVM poursuit laborieusement son implantation dans le pays**. Sa capacité à défendre la ligne étatique est, pour l'heure, peu rassurante et reste à prouver. Les élections communales sont au centre de ses préoccupations. De ce scrutin, qui pourrait se dérouler fin avril 2015, dépendra l'issue des élections régionales, provinciales, mais surtout sénatoriales. Le pouvoir a grand besoin de se rassurer et de renforcer son assise du fait de la versatilité de l'assemblée nationale et des manœuvres dont elle est le théâtre.



**Scandales à répétition et soupçons de corruption discréditent la Chambre basse.** Un leader du Mapar en appelle au président de la République pour qu'il procède à sa dissolution. Le parti pro-Rajoelina presse le premier ministre Roger Kolo de proposer un vote de confiance à son gouvernement. Une initiative qui intervient après l'épisode rocambolesque de la motion de censure qui n'a fourni un spectacle déplorable du comportement de la représentation nationale. Les travaux parlementaires ont pris du retard et l'absentéisme des élus s'est aggravé et compromet de bon fonctionnement de l'institution. Les députés demeurent réfractaires à effectuer leur déclaration de patrimoine mais ne se privent pas de reprocher au Bianco d'être inefficace dans sa lutte contre la corruption... Le bureau permanent fait à nouveau l'objet de soupçons. Il est accusé d'avoir détourné

les fonds destinés au règlement des salaires et avantages impayés des anciens membres du Congrès de la Transition. La loi des finances 2015 adoptée sans amendements à l'unanimité des 103 présents et sans le Mapar, dont les représentants ont quitté la salle avant le vote. Des accusations d'achat de votes ont encore été formulées.

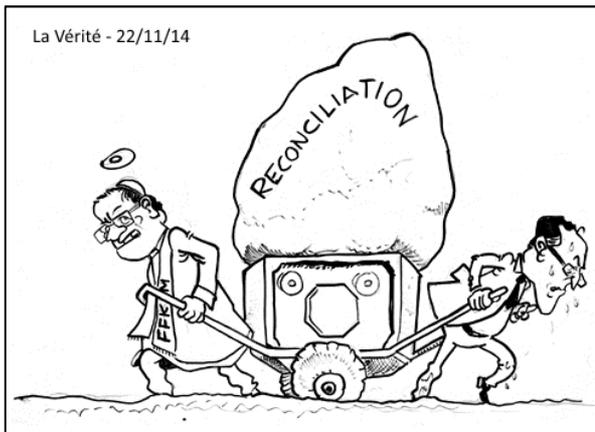
**La CENIT devrait valider le calendrier des élections communales le 8 décembre.** Selon des observateurs, la Commission s'efforcera de forcer la main au gouvernement, l'assemblée nationale n'ayant pas encore adopté certains textes de loi relatifs aux collectivités décentralisées, notamment le statut spécial des communes d'Antananarivo, Sainte Marie et Nosy Be. Il reste également à arrêter la liste définitive des communes faisant suite aux nombreuses demandes de création enregistrées.

**Les suites du retour « non concerté » de Marc Ravalomanana ont largement occupé les médias mais la lumière n'est toujours pas faite sur les conditions dans lesquelles il s'est opéré.** Son ancien garde du corps, Jean-Marc Koumba, a été placé sous mandat de dépôt à Antsiranana, ainsi que le directeur de l'aéroport d'Antsirabe et trois agents de l'Aviation civile de Madagascar (ACM). Leur mandat de dépôt fait suite à une plainte qui aurait été déposée par l'ACM pour atterrissage non autorisé d'un aéronef à l'aéroport d'Antsirabe le 12 octobre, à bord duquel aurait pris place l'ancien président. Les chefs d'inculpation contre les cinq prévenus restent inconnus mais selon le code pénal, ils pourraient être poursuivis pour « *complicité d'atteinte à la sûreté extérieure de l'Etat* ». **Marc Ravalomanana reste placé sous résidence surveillée depuis son transfert à Antsiranana et n'aurait pas encore pu rencontrer ses deux avocats malgaches.** Christine Razanamahasoa, ancienne ministre de la justice de la Transition, membre du Mapar d'Andry Rajoelina, demande que la loi soit appliquée à son encontre pour son retour « *non concerté* ». Selon le code pénal, il devrait être condamné, selon elle, à cinq ans de prison et de ce fait ne pas pouvoir s'aligner à la prochaine présidentielle. L'instruction du dossier, confiée au tribunal d'Antsiranana, n'aurait toujours pas démarré. La rumeur a couru que le tribunal d'Antsiranana se serait déclaré incompétent. La représentante spéciale de la Commission de l'UA s'est rendue sur place pour un entretien avec Marc Ravalomanana. Des négociations auraient été engagées entre les proches de l'ancien président et le pouvoir mais l'opacité la plus totale continue de régner sur le dossier, qui ne semble avoir connu aucune évolution. Le sort réservé à Marc Ravalomanana pourrait être lié au lancement du processus de réconciliation nationale, autre dossier chaud du moment et tout aussi difficile à appréhender.

**Le gouvernement sud-africain a ouvert une enquête sur le retour « non concerté » de l'ancien président.** L'ambassadeur d'Afrique du Sud a précisé que « *le résultat de l'enquête sera transmis à la justice de Madagascar* ». Pour *Midi*, la tournure que prennent les événements conduira à la concrétisation de la proposition du chef de file du Mapar qui consiste à faire passer la justice avant la réconciliation nationale. Si Hery Rajaonarimampianina ne

révèle toujours pas ses intentions sur le processus de réconciliation nationale, c'est parce qu'il attendrait que Marc Ravalomanana soit d'abord jugé. Et si le tribunal n'a pas encore procédé à l'audition de l'ancien chef de l'Etat, c'est parce qu'il attendrait le résultat de l'enquête menée par le gouvernement sud-africain.

**Après une longue période de retrait, la SADC est revenue à la charge pour exiger l'application intégrale de la feuille de route de sortie de crise.** Une importante délégation a séjourné à Madagascar, avec comme chef de file le ministre sud-africain en charge de la sécurité d'Etat ; elle a été autorisée à rencontrer Marc Ravalomanana. Le retour « *sans condition* » des exilés politiques est l'un des points incontournables de la feuille de route, dont Marc Ravalomanana pourrait avoir voulu forcé l'application, selon l'appréciation des proches du pouvoir. Hery Rajaonarimampianina avait en effet déclaré: « *J'ai toujours dit que le retour de Marc Ravalomanana devait être discuté dans le cadre de la réconciliation nationale* ». Le retour qualifié d'« *irrégulier* » de l'ancien exilé pourrait avoir conduit la Troïka à décider de revenir s'enquérir de la situation. La réconciliation nationale, qui tarde à se concrétiser, fait également partie des préoccupations de la SADC. Près d'un an après l'entrée en fonction du chef de l'Etat, c'est la première fois qu'une mission officielle de l'organisation régionale se rendait dans la Grande Ile. Elle a repris ses consultations auprès des anciennes mouvances politiques et des chefs d'institutions, comme elle l'avait fait dans le passé, au cœur de la crise, avec, apparemment, aussi peu de résultats, tout en se défendant d'ingérence dans les affaires nationales.



**Les chefs d'Eglises du FFKM n'ont pas renoncé à leur projet de réconciliation nationale.** Ils ont organisé un culte de réconciliation réunissant l'épouse de Marc Ravalomanana, Didier Ratsiraka et Zafy Albert. Les grands absents de ces retrouvailles ont été l'ancien président de la transition, Andry Rajoelina, en vacances à l'étranger, et le président de la République. L'archevêque d'Antananarivo a confirmé la détermination du FFKM à réaliser son projet de mise en œuvre de la réconciliation nationale malgré les tentatives d'obstruction auxquelles il dit se heurter. Le processus que compte redémarrer le FFKM, est fondé, indique-t-il, sur le « *4 F* », sigle issu de la traduction des termes « *vérité, reconnaissance des torts, repentance et pardon* ». Les Eglises restent discrètes sur la manière dont elles vont opérer. La

coïncidence de l'annonce avec la mission d'une délégation de la SADC, qui s'est entretenue avec les chefs d'Eglise au cours de son séjour, laisse penser que, sentant la conjoncture postélectorale délicate, celle-ci ait requis l'implication du FFKM pour concrétiser la réconciliation nationale qu'elle appelle toujours de ses vœux. Au lendemain du culte, les chefs d'Eglise sont parvenus à réunir les délégations des quatre anciens chefs d'Etat et de la présidence. Ils envisagent par la suite de consulter les autres entités qui se présentent comme concernées par la réconciliation.

**Le chef de l'Eglise anglicane a rendu publiques les résolutions de la rencontre préparatoire qui avait pour ambition de déboucher sur un sommet des cinq chefs d'Etat. Les textes adoptés mettent en relief de profondes divergences de vues.** Les représentants du président de la République n'acceptent pas que ce soit le FFKM qui dirige le processus. Les représentants des quatre anciens présidents ont en revanche donné un accord de principe. Hery Rajaonarimampianina considère qu'il n'est pas concerné par les troubles successives qui sont survenus dans la Grande Ile, il se dit par conséquent non-concerné par les premiers 2F (aveu et repentance). Il estime que la réconciliation passe par la décentralisation effective, la justice sociale et le développement équitable, il continue de considérer que le pilotage du processus de réconciliation nationale lui incombe. Quant aux proches d'Andry Rajoelina, ils exigent que Marc Ravalomanana soit au préalable traduit en justice. Après avoir séjourné quelques mois à l'étranger, l'ex-président de la transition est rentré au pays. Il déclare refuser l'idée que la réconciliation soit conduite par le président de la République. Selon ses proches, il a fait connaître son intention de participer au processus à conditions qu'il soit conduit par le FFKM. Il se serait montré réticent à envisager une rencontre avec son successeur, sauf si ces contacts entrent dans le cadre de la démarche pilotée par les Eglises. Il ne serait pas opposé, en revanche, à une rencontre avec ses prédécesseurs, « *même avec Marc Ravalomanana* ».

La médiatrice de la République estime que le Conseil pour la réconciliation malgache (FFM) est légalement la seule entité habilitée à mener le processus. Selon elle, le FFKM pourrait prendre des initiatives concernant la réconciliation nationale mais seulement sur le plan spirituel. Pour nombre d'observateurs, la réconciliation nationale ne peut se réduire à la réconciliation des présidents, elle concerne toute la société civile. La persévérance du FFKM à vouloir piloter les opérations fait consensus dans un frange de l'opinion mais sa crédibilité est fortement entamée depuis la crise politique au cœur de laquelle se sont trouvées plongées les Eglises. Certains lui contestent aussi sa légitimité, du fait que Madagascar est un Etat laïc et qu'il existe des minorités religieuses importantes non représentées en son sein (des églises évangéliques mais aussi l'islam).

Tananews ne croit pas au processus engagé par le FFKM. Il écrit : « *tout ce beau petit monde va hypocritement se serrer la main, se faire la bise avec un grand sourire carnassier sur les lèvres mais dans le fond rien n'aura été réglé et tout pétera à nouveau à la première étincelle* ». Pour la Plate-forme Nationale des Organisations de la Société Civile de Madagascar (PFNOSCM), le retour au pays de Marc Ravalomanana est une chance à saisir pour

avancer au plus vite vers la réconciliation nationale. Peu importe de quelle manière il a pu rentrer puisque ce retour est conforme aux exigences de la feuille de route de sortie de crise. Pour le chef de l'Etat, il appartient à Marc Ravalomanana de se prononcer clairement en faveur de la réconciliation nationale et de revenir sur les propos vengeurs qu'il avait tenus le jour de son retour au pays. Le premier ministre est intervenu sur le même registre en déclarant que les personnes concernées par la réconciliation doivent d'abord reconnaître la légitimité du pouvoir en place. Pour *L'Express*, limiter le champ de compétence des Eglises et leur disputer le statut de réconciliateur semble être la stratégie choisie par l'exécutif. Son entourage s'active et lance la contre-offensive. Il appelle notamment à la contribution de l'instance réconciliatrice « *légale* » qu'est le FFM. La juriste Sahondra Rabenarivo, membre du SeFaFi, préconise un effacement général des peines des anciens dirigeants, avec en contrepartie l'obligation qui leur serait faite de se retirer de la politique, afin de favoriser le renouvellement du personnel et l'alternance au pouvoir. Cette mesure pourrait entrer dans le cadre du processus de réconciliation nationale.



L'opération « *Coup d'arrêt II* » destinée à éradiquer le phénomène dahalo et à rétablir la sécurité dans le Grand Sud a pris fin le 21 octobre. Elle a donné lieu à de spectaculaires et très médiatisées cérémonies officielles au cours desquelles quelques 7 000 dahalo ont rendu les armes et se sont « *repentis* », se trouvant amnistiés de fait par le pouvoir, sans avoir de compte à rendre à la justice pour les crimes commis et sans que les victimes puissent obtenir réparation. Les forces de l'ordre leur ont fait prendre l'engagement de ne pas récidiver et de les appuyer pour la défense des villageois contre d'éventuelles attaques de dahalo encore réintégré dans la société. Un ambitieux programme de réinsertion a été présenté par le premier ministre, qui escompte un appui financier des bailleurs de fonds. Les commandants des différentes circonscriptions de gendarmerie

du pays s'ingénient à regrouper des dahalo « *repentis* » pour les présenter à leur tour au public. Le numéro Un de la gendarmerie n'a pas manqué de faire le parallèle entre cette opération de réinsertion sociale et les catastrophiques opérations répressives menées durant la Transition par le lieutenant-colonel Lylison de Renée, qui avaient fait l'objet d'un rapport très critique d'Amnesty International. La société civile réclame justice et réparation pour les victimes de l'opération « *Tandroka* » menée par les forces de sécurité de septembre 2012 à avril 2013 dans la région Anosy. La 3<sup>ème</sup> phase de l'opération « *Coup d'arrêt* » va débiter, avec un effectif de 600 hommes.



L'amnistie totale accordée aux dahalo repentis et la mise en scène orchestrée pour leur reddition a suscité de vifs débats dans la presse et dans l'opinion. Dans un communiqué, plusieurs organisations de la société civile déclarent observer « *avec scepticisme les développements autour de la « reddition des dahalo » célébrée par le gouvernement et les forces de l'ordre comme une victoire sans précédent sur le banditisme qui sévit dans le Sud de Madagascar depuis des décennies, et comme un pas décisif consacrant la fin de l'insécurité dans cette région. Mais c'est un pas de plus qui consacre l'impunité et pourrait inciter à « la justice populaire », car le fait que des malfaiteurs et des assassins se retrouvent en quelque sorte « primés » pour soi-disant restaurer la*

*paix et la sécurité, est ressenti par de nombreux citoyens comme une injustice insupportable* ». « *Gloire à l'impunité* », titre *La Gazette*. « *Sur l'autel de la réconciliation nationale, les dahalo du Grand Sud ne seront pas poursuivis en justice car ils ont posé les armes et imploré pardon. Ils bénéficieront même de programmes de réinsertion* ». *Tribune* écrit : « *Cette impression d'injustice officielle révolte l'opinion qui considère cette initiative comme une fausse bonne idée. Surtout que les autorités ne cessent de clamer à tout va que Madagascar est un Etat de droit* ».

**Le grand spectacle donné par les autorités ne peut masquer le fait que les exactions commises par le dahalo se poursuivent dans différentes régions et que l'insécurité urbaine continue d'alarmer la population.** *La Gazette* s'étonne d'ailleurs ironiquement que les malfaiteurs de la capitale, souvent des oubliés de l'histoire eux aussi, ne bénéficient pas de la même indulgence du pouvoir. Pour *Le Daily*, les réseaux maffieux de « *grands patrons* » des trafics de zébus opèrent toujours, ils n'ont pas revêtu le « *costume vert* » octroyés par le pouvoir pour les opérations médiatiques de repentance.

**Le ministère de l'élevage a été contraint de procéder à la fermeture temporaire de l'abattoir chinois Dago Trade de Vontovorona.** Le non-respect de l'environnement serait à l'origine de la décision. L'entreprise effectue la préparation de viande destinée à l'exportation vers le Vietnam. Dago Trade a été suspecté de favoriser les trafics

de zébus dans le Sud et d'encourager l'activité des dahalo pour sécuriser ses approvisionnements. Le ministre de l'élevage est mis en cause par les députés du Sud qui lui font le reproche de prendre la défense des Chinois et de nier les trafics auxquels ils se livreraient et qui favoriseraient les vols de bovidés. Le cheptel bovin malgache a considérablement diminué en raison des vols de bovidés mais aussi de l'abattage et des exportations illicites.

**L'élection des membres du conseil de l'ordre des journalistes a viré au scandale.** Il s'agissait d'un évènement majeur pour la profession, qui n'avait plus d'organe de régulation depuis sept ans. Le premier tour s'est déroulé dans une grande confusion. Les témoins évoquent des pressions, des manipulations, voire des achats de voix. La crédibilité de toute une profession a été mise à mal. Des journalistes mettent en cause le ministère de la communication, qui serait à la source des irrégularités constatées. Des membres de la presse privée, parmi lesquels l'ancien ministre de la communication de la Transition, ont pris l'initiative de créer une Confédération afin de contrer, disent-ils, l'instrumentalisation des médias publics. Le second tour a été fixé au 6 décembre mais la décision a été contestée et l'affaire doit être portée devant la justice. Le scrutin a pris nettement une tournure politique, le pouvoir étant parvenu à placer ses deux « *poulains* » au second tour, dénoncent les contestataires du processus.



**Une épidémie de peste a déjà fait près d'une cinquantaine de morts et préoccupe d'OMS** du fait que des cas ont été identifiés dans certains quartiers insalubres et surpeuplés de la capitale. La nouvelle a fait le tour des agences de presse internationales alors que le pouvoir s'efforçait de relativiser la menace et se montrait réticent à jouer la carte de la transparence. « *Le droit à l'information fait partie des droits humains fondamentaux* », rappelle *L'Express*. La presse condamne l'inertie des pouvoirs publics face à cette maladie qui se nourrit de l'extrême pauvreté. **La dégradation de l'environnement et la pauvreté sont également à l'origine de l'explosion des infections respiratoires, aggravées par la malnutrition.** D'après le PAM, Madagascar est le quatrième pays au monde présentant le taux de malnutrition chronique le

plus élevé, avec quatre millions de personnes dans cette situation. **Avec moins de 50% de la population qui utilise des latrines, l'assainissement et l'hygiène restent un problème majeur dans le pays.** Une situation qui n'est pas sans sérieuses conséquences pour la santé, l'environnement, le développement économique et social et la dignité de millions de personnes.

**Le 25ème anniversaire de la Convention internationale des droits de l'enfant (CIDE) a été l'occasion de faire le bilan de la situation dans la Grande Ile.** 70% des enfants ne jouissent pas de leurs droits, s'insurge la présidente de la plateforme de la société civile pour l'enfance. La période de transition a aggravé la situation mais le nouveau pouvoir serait resté jusqu'ici sourd aux appels de la plate-forme. « *Ce sont les bailleurs de fonds qui se sont inquiétés de l'avenir de nos enfants* », dénonce-t-elle. La dernière étude de la situation de la mère et de l'enfant effectuée par l'UNICEF confirme l'existence de graves manquements dans de multiples domaines.

**Madagascar, par le biais du ministère de la population, décide de lutter contre les trafics d'enfant, en se mettant aux normes de la Convention internationale de la Haye sur l'adoption,** que la Grande Ile a ratifiée en 2004.

**Le conseil de gouvernement a adopté un projet de loi autorisant la ratification du protocole facultatif se rapportant au pacte international relatif aux droits civils et politiques, visant à abolir la peine de mort.** Le projet devait faire l'objet d'un examen en conseil des ministres avant d'être transmis à l'assemblée nationale.

**Radio Vatican dénonce le trafic de femmes malgaches vers la Chine.** Alors que les problèmes des employées de maison malgaches dans les pays du Golfe sont loin d'être réglés, les trafiquants ont ouvert des réseaux vers d'autres destinations. Selon le directeur du BIT à Madagascar, la Grande Ile n'est pas autorisée à envoyer des travailleurs à l'étranger, notamment des employées de maison, en raison de l'absence de protocole d'accord entre Madagascar et les pays destinataires de cette main d'œuvre. Le SPDTS s'insurge contre le retard pris dans l'adoption du projet de loi sur la lutte contre la traite des personnes.

**Madagascar de nouveau sur la liste des pays africains bénéficiaires de l'Agoa.** Les exportateurs vont pouvoir bénéficier prochainement d'un régime préférentiel spécial vers le marché américain pour 7 000 lignes de produits d'exportation. Créer 200 000 emplois; tripler le volume des exportations sur le marché américain par rapport à 2008 et atteindre le milliard de dollars d'exportations textiles, tels sont les défis que s'est lancé le Groupement des entreprises franches et partenaires (GEFP) pour les cinq prochaines années. Le réchauffement des relations avec les Etats-Unis va permettre l'arrivée prochaine d'un ambassadeur.

**« Non, le robinet des aides extérieures n'est pas fermé. Les aides financières extérieures sont acquises », affirme le directeur du Trésor.** Si elles ne sont pas encore versées, c'est pour des raisons de procédure, déclare-

t-il, soucieux de démentir les rumeurs selon lesquelles les bailleurs de fonds ne seraient pas satisfaits des garanties fournies par l'Etat. Le Canada annonce qu'il va contribuer à hauteur de 6,4 millions de dollars au programme d'alimentation scolaire mis en place par le PAM. Un prêt de 40 millions d'euros a été approuvé par l'AFD. « *C'est la plus importante opération de soutien financier de la longue histoire de l'AFD à Madagascar* », précise l'ambassadeur de France. La Commission européenne annonce l'adoption de deux programmes importants au bénéfice de Madagascar. « *L'appui, non remboursable, annoncé pour un montant de 95 millions d'euros, vise à améliorer les services publics essentiels, comme la sécurité, la santé, l'éducation, condition essentielle pour la reprise socioéconomique du pays* », déclare le chef de délégation de l'UE. La Chine a consenti un don de 13 millions d'euros. Une aide non remboursable destinée à mettre en œuvre un programme de réhabilitation et de construction d'infrastructures sociales. C'est le second don de la Chine depuis le mois de juin. Les Fonds d'Abu Dhabi contribueront à hauteur de 30 millions de dollars à la réhabilitation d'une nationale sur la côte Est. La BAD annonce avoir accordé deux prêts d'un montant global de 59 millions de dollars destinés à financer la deuxième phase du projet de réhabilitation et d'extension du périmètre de Bas-Mangoky dans la région Sud-Ouest.

Une mission du FMI a séjourné à Madagascar avec pour objectif de discuter d'un programme de réformes à moyen terme qui pourrait être soutenu par un accord de Facilité élargie de crédit (FEC). Il est nécessaire pour le FMI de sécuriser une croissance forte, durable et « *pro-pauvres* », afin d'inverser l'évolution négative des indicateurs de développement. Dans cette perspective, il faut se pencher sur les infrastructures essentielles, engager des réformes pour améliorer le climat des affaires, ce qui comprend la gouvernance, et une relance des politiques de développement social. Répondre aux besoins en matière du développement de Madagascar et préserver sa stabilité macroéconomique requiert un élargissement de l'assiette fiscale, une amélioration de la qualité et de la composition des dépenses publiques, et un renforcement des institutions anti-corruption. Le FMI recommande de nouveau à l'Etat de poursuivre la suppression progressive des subventions accordées à la Jirama et aux compagnies pétrolières.

**La dérive de la Jirama se poursuit.** Elle se trouve dans une situation extrêmement difficile l'empêchant de donner satisfaction à sa clientèle. Les délestages ne pénalisent pas seulement les ménages et les entreprises, ils menacent la santé publique. Pour le SeFaFi, la crise de l'énergie est un frein au développement. « *Baisse de productivité, dégâts matériels et colère grandissante des usagers en sont quelques conséquences. Des décennies de manque de vision de l'État, de mauvaise gestion, de gabegie, et un contexte économique perpétuellement dégradé ont mis à terre la compagnie nationale d'eau et d'électricité. Mais la source de nos maux actuels vient surtout d'un manque de volonté politique, celle de donner à l'énergie, secteur stratégique s'il en est, la place qu'elle mérite* ». Fait novateur à Madagascar, regroupés en association ou sur les réseaux sociaux, des groupes Facebook voient le jour et tentent de s'organiser pour dénoncer et agir contre les délestages. Le mouvement de révolte pourrait prendre de l'ampleur. Hery Rajaonarimampianina, le candidat n°3, avait déclaré lors de la campagne présidentielle : « *Je donne 3 mois, j'ai l'habitude du chiffre 3, maximum 6 mois pour faire cesser le délestage* ».

**André Beaumont président de la Chambre de Commerce et d'Industrie France-Madagascar, représentant d'Ubifrance, a fait part dans son bulletin mensuel de sa vision très sombre de la situation de Madagascar. Il écrit notamment :** « *On voit bien que transition ou pas, rien ne change. La misère remplace l'extrême pauvreté et Madagascar sombre. Hélas, ce ne sont pas quelques millions de dollars en plus ou en moins qui suffiront à redresser le pays. Il faut beaucoup plus que de l'argent. Il faut de la volonté et d'abord la volonté des dirigeants. On n'en est pas là* ».